fessa quelque temps à Lodi, puis s'attacha au général Barthélemy d'Alviano. A la bataille d'Agnadel, où d'Alviano fut vaincu et pris (1509), Cotta perdit une partie de ses manuscrits. Il se rendit quelque temps après à Vitoire, auprès de Jules II, et fut emporté à la fleur de l'âge par une maladie contagieuse. Cotta a laissé quelques poésies latines qui lui ont acquis une grande réputation. Ces poésies, fort remarquables par l'élégance du style, par la richesse de l'imagination, par l'élan de la passion, ont été imprimées pour la première fois à Venise (1527), avec les poésies de Sannazar, et souvent rééditées dans différents recueils, notamment dans les *Carmina quinque poetarum* (Venise, 1548). Cotta avait collaboré à l'édition de la *Géographie* de Ptolémée (Rome, 1508).

COTTA (Lazare-Augustin), savant italien, né près de Novare en 1645, mort à Milan en 1719. Il exerça d'abord la profession d'avocat dans cette dernière ville, puis se livra entièrement à son goût pour les travaux d'érudition et les antiquités. Son principal ouvrage est le *Museo novarese* (Milan, 1701, in-fol.), écrit pour mettre en lumière les hommes éminents nés dans la province de Novare. On a en outre de lui une comédie fantastique, la *Pirlonea* (Bologne, 1678); une édition avec des commentaires de la description du lac Majeur et de ses environs, de Dominique Macaneo (1723), etc.

COTTA (Jean-Baptiste), poète italien, né à Tende, dans le comté de Nice, en 1668, mort en 1738. Il entra dans l'ordre des Augustins, professa la logique à Florence (1693), où il se lia avec les Salvini, les Filicaja et autres personnages distingués, passa de là à Rome, remplit de hautes fonctions dans son ordre, et laissa en mourant la réputation d'un prédicateur distingué et d'un agréable poète. On a de lui un recueil de poésies intitulé : *Dio, Sonetti et Inni* (Gênes, 1709, in-8°), plusieurs fois réimprimé, notamment en 1783, avec de nombreuses additions.

COTTA (Jean-Frédéric), théologien allemand, né à Tubingue en 1701, mort dans cette ville en 1779. Après de longs voyages en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et en France, il fut appelé à professer la théologie et les langues orientales à Göettingue, et rappelé ensuite dans sa ville natale. Il a laissé des ouvrages importants qui témoignent de sa vaste érudition. Nous citerons : *Journal littéraire* (Tubingen, 1734, 1735, 2 vol. in-8°); la traduction des *Œuvres de Flavius Josèphe*; *Histoire littéraire de la théologie* (Tubingen, 1721, 1722, in-8°); *Essai d'histoire ecclésiastique* (Tubingen, 3 vol. in-8°); *Themata, miscellanea ex jurisprudentia naturali, notis illustrata* (Tubingen, 1718, in-4°); *De miraculoso linguarum donatione, super apostolos effuso* (Tubingen, 1749, in-4°).

COTTA (Jean-Frédéric, baron DE COTTENDORF), célèbre publiciste et libraire allemand, petit-fils du précédent, né à Stuttgard en 1764, mort en 1832. Il exerça d'abord la profession d'avocat et prit ensuite la direction de la librairie de son père, à laquelle il assura bientôt une immense prospérité. Il fonda successivement, à partir de 1793, la *Gazette universelle*, les *Heures*, les *Annales politiques*, les *Annales de l'architecture*, l'*Almanach des dames*, le *Journal de Flore*, le *Journal polytechnique*, etc., et enfin les *Annales de la critique*, l'un des meilleurs recueils littéraires et scientifiques de l'Allemagne. Il compta parmi ses rédacteurs le docteur Zahn, Schiller, Goethe, Schlegel, les deux Humboldt, Werder, Fichte, Schelling, Voss, Matthisson, Weber, Spittler, Pfeffel, etc., etc. En 1815, il entra comme député dans l'assemblée des états de Wurtemberg, et ensuite partie de la seconde chambre, et en devint vice-président en 1824. Le premier de tous les propriétaires, il abolit en 1820 la servitude dans son domaine de Dettenberg; En 1824, il établit une presse à vapeur à Augsbourg, la première qu'on eût vue en Baviere, fonda peu de temps après, à Munich, l'Institut littéraire et artistique, et établit, en 1825, la navigation à vapeur sur le lac de Constance.

COTTA (Henri), sylviculteur allemand, né en 1760, mort en 1846, fils de Nicolas Cotta, maître des forêts à Weimar. Successivement sous-forestier à Zillbach, maître des forêts, membre du collége forestier d'Eisenach, il se fixa à Zillbach, y fit des cours de sylviculture, puis fonda une école forestière (1795), qui le fit connaître et étendit au loin sa réputation. Appelé en Saxe en 1811, Cotta fut nommé conseiller forestier, directeur de l'Institut d'arpentage des forêts, et transféra à Tharand, près de Dresde, son école forestière, qui reçut, en 1816, le nom d'Académie royale des forêts. Ses principaux ouvrages sont : *Observations sur la circulation et la fonction de la sève dans les plantes* (Weimar, 1806); *Sylviculture* (1817); *Plan d'une méthode pour l'arpentage, l'estimation et le classement des forêts* (Dresde, 1815); *Principes de la science des forêts: Alliance de la grande et de la petite culture* (1819-1822), etc.

COTTA (Bernhard), géologue allemand, né à Klein-Zillach (Thuringe), en 1808, fils du précédent. Il se livra de bonne heure, sous la direction de son père, à l'étude de la minéralogie et de la géologie, suivit de 1827 à 1831 les cours de l'Académie des mines de Freiberg, puis se rendit à l'université d'Heidelberg, où il étudia la jurisprudence, la philosophie, et se fit recevoir docteur. De retour auprès de son père à Tharand, Cotta devint secrétaire de l'Académie des forêts, entreprit la carte géologique de la Saxe avec Naumann et lui succéda, en 1845, comme professeur à l'Ecole des mines de Freiberg. On a de ce savant et célèbre géologue de nombreux ouvrages parmi lesquels nous citerons : les *Dendrolithes* (Dresde, 1832); *Carte géognostique du royaume de Saxe* (1832-42), en 12 sections; *Pérégrinations géognostiques* (Dresde, 1836-1838, 4 vol.); *Introduction à l'étude de la géognosie et de la géologie* (1839); *Pensées sur la phrénologie* (1845); *Etudes sur les filons* (1847 et suiv.); *Lettres sur le* Cosmos *d'Alexandre de Humboldt, commentaire de cet ouvrage pour les gens du monde instruits* (1848-1851); *Lettres géologiques écrites des Alpes* (Leipzig, 1850); *De la constitution intérieure des montagnes* (1851), etc. On a en outre de M. Cotta, qui a rédigé les *Annales forestières de l'Académie de Tharand*, de 1842 à 1847, de nombreux articles et mémoires dans divers recueils scientifiques, une traduction de l'*Histoire et la science de la phrénologie*, de Chenevix (1838), etc.

COTTA (Charles), médecin italien, né le 4 décembre 1809 à Morbegno, dans la Valtelline, appartient à une famille qui cultive et professe la médecine depuis trois générations. De 1828 à 1832, il fit ses études médico-chirurgicales à l'université de Pavie, obtint en 1832 le diplôme de docteur en chirurgie, et, en 1833, celui de docteur en médecine, puis suppléa, vers la même époque, le professeur titulaire de clinique chirurgicale à Pavie. Nommé professeur et chirurgien en chef des hôpitaux de Lodi en 1836, il fut appelé en 1847 à professer la clinique chirurgicale à l'université de Pavie, et destitué, en 1848, pour des motifs politiques, après le retour des Autrichiens. Depuis lors, le docteur Cotta a été successivement chirurgien en chef et directeur de l'hôpital militaire provisoire du Monastero-Maggiore, à Milan (1859), inspecteur supérieur de santé de la Lombardie, et directeur de l'Ecole de la Maternité de Milan (1860). M. Cotta est auteur d'un mémoire sur les *Maladies du sein*, et de plusieurs autres travaux insérés dans la *Gazette médicale de la Lombardie*, ainsi que d'études sur l'*Ischiologie*, l'*Ischurie sénile*, l'*Hermaphrodisme*, la *Lithiasis*, le *Tétanos*, etc. Il est membre de l'Athenæum de Milan.

COTTABE s. m. (ko-ta-be — grec *kottabos*, de *cotobos*, son, bruit). Antiq. gr. et rom. Sorte de jeu dans lequel on cherchait à jeter sur un des plateaux d'une balance les gouttes de liquide restées au fond des coupes après le repas : *Le* COTTABE *se jouait de diverses manières.* ‖ Autre jeu qui consistait à jeter le fond d'une coupe de vin dans un bassin ou sur le plancher, pour juger au bruit ce qu'il fallait penser de la fidélité d'une maîtresse. ‖ Vin que l'on jetait ainsi. ‖ Bassin dans lequel on jetait le vin.

— **Encycl.** Le *cottabe*, jeu fort à la mode chez les Grecs et par suite chez les Romains, était originaire de Sicile. Il n'avait pas tardé à s'introduire en Grèce, où il devint l'amusement favori des jeunes gens d'Athènes après le dîner. Ils avaient tant de goût pour ce jeu que les riches réservaient ordinairement dans leurs maisons une salle qui lui était exclusivement destinée et qu'ils nommaient *cottabeion*. Les femmes, exclues de presque toutes les assemblées des hommes chez les Grecs, étaient admises au *cottabeion*, comme spectatrices, et animaient le *cottabisme* (c'est le nom qu'on donnait à l'action des joueurs) par l'intérêt qu'elles y prenaient et par leurs applaudissements.

Voici en quoi consistait ce jeu : au milieu du *cottabeion*, on plantait perpendiculairement, à moins qu'il ne fût scellé dans le pavé, un long bâton sur lequel on en plaçait un autre en équilibre et dans une position horizontale. Aux extrémités de celui-ci on suspendait deux petits bassins d'airain de même forme et de même fond, qui complétaient la balance. Sous chacun de ces bassins se trouvait un autre bassin plus grand, au milieu duquel était submergée une figurine de bronze doré nommée *manès*. L'appareil qui vient d'être décrit constituait le *cottabe*. Les joueurs, la coupe à la main, se rangeaient en cercle autour du *cottabe*, après avoir bu le vin qu'on avait versé dans leurs coupes, sauf une certaine quantité pour servir au jeu. Placé à une distance convenue, chacun à son tour jetait en l'air, le plus haut qu'il pouvait, le vin qui était resté dans la coupe, et tâchait de le faire avec assez d'adresse pour que ce peu de liquide pût retomber dans un des petits bassins suspendus et le fît incliner assez bas pour toucher au sommet du *manès*, et assez fort pour qu'il en résultât un son. Selon que ce son était plus ou moins fort, on en tirait des augures plus ou moins favorables, et c'était celui qui faisait rendre le son le plus fort de tous, au jugement de la compagnie, qui remportait le prix. Ce prix était ordinairement un gâteau ou quelque autre pièce de fine pâtisserie, et quelquefois le droit de donner un baiser à une des personnes de la compagnie, qu'on choisissait à son gré.

C'était là le *cottabe* proprement dit. Entre plusieurs autres manières de jouer le *cottabe*, il y en avait une qui était fort usitée chez les Romains, comme on le voit par diverses peintures antiques, et notamment sur des vases trouvés à Pompéi. Dans la salle des repas, au dessert, on faisait apporter un grand bassin plein d'eau, où surnageaient plusieurs petits bassins. L'adresse du joueur consistait à jeter en l'air le vin de la coupe, de telle sorte qu'il retombât assez fort dans ces petits bassins, non-seulement pour produire un son, mais encore pour en précipiter le plus grand nombre possible au fond de l'eau. Il y avait aussi ceci de particulier dans cette dernière manière de jouer le *cottabe*, que chacun des petits bassins portait une marque en chiffres, comme les dés à jouer, de sorte que, selon la marque et le nombre des petits bassins submergés, le joueur gagnait plus ou moins de pièces de pâtisserie, ou plus ou moins de baisers. Quelquefois, et c'était le plus souvent, les Grecs, qui étaient très-superstitieux, ne cherchaient dans le *cottabe* qu'un présage pour le succès de leurs amours. Le joueur prétendait reconnaître le degré d'affection et de sincérité de sa maîtresse au bruit particulier que faisait le vin en tombant. Comparez cet amusement inoffensif à la *marguerite effeuillée*, ce divertissement offert à toutes les pensionnaires de quatorze à seize ans, où le nombre de feuilles répond à la tendre question : *M'aime-t-il? — Un peu, beaucoup, passionnément, pas du tout.* Les Romains avaient trouvé un moyen plus simple de jouer au *cottabe* et d'y trouver les arrêts de la destinée : ils lançaient tout simplement au plancher la liqueur restée dans leur coupe, et auguraient plus ou moins bien de leurs amours selon la nature du bruit que faisait le vin en retombant sur le pavé.

C'est de ce jeu que les Latins avaient fait le mot *cottabus*, pour exprimer le bruit causé par un coup, comme on le voit dans Plaute :

Cave ne cottabi filuit in te crepent.

« Prends garde que ne retentissent sur toi des coups de nerfs de bœuf. »

Le jeu du *cottabe* est décrit plusieurs fois par les anciens, notamment dans les Fragments d'élégie qui nous sont parvenus d'Ion de Chios, de Denys d'Athènes, d'Evenus de Paros, de Critias d'Athènes. Aristophane, dans sa comédie de la *Paix*, parle de ce jeu et fait dire à Trygée : « Quand vous tiendrez la déesse, alors chantez, riez, criez, car vous pourrez alors, à votre bon plaisir, naviguer ou rester chez vous, faire l'amour ou dormir, assister aux fêtes ou aux processions, *jouer au cottabe*, vivre en sybarite et crier : iou, iou ! » On voit que le jeu vient à la fin de l'énumération, et est aimé placé à dessein par le poëte comme un des divertissements les plus chers aux Athéniens.

COTTAGE s. m. (ko-ta-je — mot angl. *cottage*, de *cot*, cabane, bas lat. *cota*, même sens; du celtique : kymri *cwtt*, gaélique *cotte*, *cot*, chaumière; irlandais *cotte*; erse, *cot*, hutte; ancien allemand *hutta*, allemand moderne *hütte*, d'où notre *hutte*; l'anglo-saxon *cota*, scandinave *cot*, est peut-être celtique; l'allemand a aussi *kotte*, l'ancien slave donne *kotitsi*, petite cabane, hutte; polonais *kotara*, tente; le vieux français avait *cotin*, cabane. Tous ces termes paraissent se rapprocher du sanscrit *kuti*, *kuti*, *kiti*, maison, *kita*, *kutira*, *kuttima*, hutte; *kutara*, tente, auquel répond exactement le polonais *kotara*. On trouve aussi en sanscrit *kutala*, *kutamka*, toit, *kutumba*, famille, et le latin paraît être *kut*, courber, être courbe, d'où *kuti*, courbure; *kutita*, *kutila*, courbe, etc., probablement à cause de la forme ronde de la hutte et du toit). Nom donné, en Angleterre, à des fermes élégantes qui appartiennent à des paysans aisés : *Originairement, le* COTTAGE *anglais était une maison rustique, une espèce de chalet; encore aujourd'hui, il n'a d'ordinaire que deux étages.* (L.-J. Larcher.) ‖ Petite maison de campagne d'une élégante simplicité : *Villas, chalets,* COTTAGES, *bastides, autant de preuves de la passion des grandes villes pour la campagne.* ‖ Les Anglais disent aussi COT.

COTTAGER s. m. (ko-ta-jé — rad. *cottage*). Néol. Fermier, villageois, paysan, habitant d'un cottage : *Les grands seigneurs anglais restent en Angleterre pour consommer les rentes que leur payent les* COTTAGERS, *fermiers-valets des lambeaux de leurs domaines.* (J. Garnier.)

COTTAISON s. f. (ko-tè-zon). Agric. Nom donné à chacune des soles d'un même assolement, c'est-à-dire à chacune des cultures qui se succèdent dans un même champ, quand on les alterne : *La* COTTAISON *des blés. La* COTTAISON *des avoines, des orges.*

COTTARDIE s. f. (ko-tar-dî). Autre orthographe du mot COTTE-HARDIE.

COTTE s. m. (ko-te). Ichthyol. Genre de poissons qui a pour type le petit chabot d'eau douce.

— **Encycl.** Ces poissons, qu'on nomme aussi *chabots*, sont ainsi caractérisés : corps un peu ramassé, large en avant, mince vers la queue, sans écailles; tête large, déprimée, cuirassée et armée d'épines; deux nageoires distinctes ou très-peu unies; trois ou quatre rayons aux ventrales; pas de vessie natatoire. Ils sont de taille petite ou moyenne. On les trouve dans l'eau douce et dans la mer; ceux des fleuves ont la tête presque lisse. Tous sont agiles, voraces et se cachent sous les pierres; on dit même que quelques-uns se creusent des terriers à l'entrée desquels ils épient les petits poissons et les vers qui fourmentent leur nourriture. Leur peau non ou recouverte de très-fines écailles et protégée par un enduit gluant rend leur évasion facile lorsqu'on les saisit par la queue. Ils ont une tête assez grosse tête en dilatant leurs opercules. Le *chabot de rivière* est noirâtre et commun dans les ruisseaux du nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Les protuberances formées par les ovaires avaient fait croire à des observateurs inattentifs que les femelles possédaient des mamelles. Le *chabot scorpion*, nommé aussi *crapaud* ou *diable de mer*, à cause de ses formes hideuses et de ses couleurs sombres, se trouve près de nos côtes. Il a trois épines ou préopercules. Les Groenlandais extraient de l'huile de son foie. Sa chair est médiocre.

COTTE s. f. (ko-te—du celtique *coat*, vêtement). Jupe, cotillon plissé à la ceinture; se dit surtout des jupons de paysanne : COTTE *de serge.* COTTE *de futaine rayée. Tenez, voilà votre couronne; rendez-moi ma* COTTE *grise.* (Fén.)

Galment frappons
Sots et fripons,
En casque, en mitre, en *cotte.*
BÉRANGER.

— Au moyen âge, Vêtement d'homme, sorte de jupon qui s'attachait à la ceinture et ne descendait que jusqu'aux genoux : *Saint Louis rendait la justice vêtu d'une* COTTE *de camelot et d'un surcot de tiretaine sans manches.* (V. Hugo.)

— *Cotte-hardie.* V. ce mot à son ordre alphabétique.

— Anc. loc. *Trousser la cotte d'un enfant*, Lui donner le fouet. ‖ *Donner la cotte verte à une femme*, La jeter sur l'herbe en folâtrant : *Ils dérobèrent à la servante quelques baisers, lui* DONNÈRENT *quelques brins de thym et de marjolaine, et peut-être la* COTTE VERTE. (La Font.)

— Anc. art milit. *Cotte d'armes*, Sorte de casaque, souvent fort riche, que les chevaliers, les hérauts d'armes portaient par-dessus leur armure : *Le roi Jean était remarquable par sa* COTTE D'ARMES *semée de fleurs de lis d'or.* (Abbé de Choisy.) On a dit aussi COTTE SARRASINE, TARAN, SOURBEVESTE. ‖ *Cotte de mailles*, Armure en forme de chemise, faite de mailles ou petits anneaux de métal entrelacés : *Une troupe de boyards et de gentilshommes s'étaient déjà réunis sur la grande place, à cheval, la* COTTE DE MAILLES *sur les épaules et l'arc à la main.* (Mérimée.) On disait aussi JAQUE DE MAILLES, CHEMISIER DE MAILLES, GOLLET DE MAILLES, BRIGANDINE, HAUBERGEON, HAUBERT, JASERAN, JOUGOUE, ORIGOUE, etc.

— Hist. relig. *Cotte morte*, Ce que laissait un religieux à sa mort, en fait d'argent, de meubles et d'habits. *La* COTTE MORTE *des religieux de Cîteaux n'appartenait point aux abbés commendataires, mais au monastère.* (Trév.)

— Techn. Nom que donnent les charcutiers aux boyaux de porc dans lesquels ils font les saucisses.

— **Homonymes.** Cote, cotes, cotent (du verbe *coter*); puis quotte, quottes, quottent (du verbe *quotter*).

— **Encycl.** Art milit. On appelait *cotte d'armes* une casaque de toile ou de cuir, à manches et ordinairement à capuchon, que portaient les cavaliers et les fantassins, surtout au XIIe et au XIIIe siècle, et sur laquelle étaient cousus, tantôt des anneaux de fer placés les uns à côté des autres, tantôt des plaquettes de même métal disposées en écailles de poisson. Quelquefois c'était une espèce de dalmatique de toile, de drap ou d'étoffe de soie, que l'on mettait par-dessus l'armure, et sur laquelle on brodait des armoiries ou d'autres figures destinées à faire connaître celui qui en était revêtu. Ce vêtement fut imaginé pendant la troisième croisade, afin de rafraîchir les armures qui devenaient insupportables sous le soleil d'Orient; mais par la suite il n'avait la cotte d'armes qu'un simple objet de parure : il finit même par être donné à certains officiers de la suite des princes et des souverains, qui le portaient quand ils étaient en costume de cérémonie. La *cotte gamboisée* consistait en une grande veste matelassée et piquée que l'on portait au moyen âge sous l'armure de mailles. On l'appelait aussi *gambeson, gambison, goïzon* ou *gambe*. La *cotte de mailles* était une chemise sans manches faite en mailles de fer, c'est-à-dire en petits anneaux de métal passés les uns dans les autres. Ce vêtement paraît remonter à une époque très-ancienne. Il était encore peu connu en Europe, quand, à l'exemple des cavaliers arabes qui en étaient tous pourvus, les chrétiens occidentaux en adoptèrent l'usage pendant les croisades, et ils le conservèrent jusqu'à l'invention de l'armure pleine. La *cotte de mailles* ne protégeait que le buste, et pesait de 12 à 15 kilogrammes. Elle fait encore partie du costume de guerre de plusieurs peuples orientaux. La *cotte treillissée* était une tunique faite de plusieurs doubles de toile piquée, rembourrée et renforcée par un treillis de bandes de cuir formant des losanges marqués au centre et aux angles par des clous de fer à large tête : elle était souvent employée, au XIe siècle, à la place de la *cotte d'armes* ordinaire, c'est-à-dire à plaquettes de métal.

« Il est facile de reconnaître dans la forme de la *cotte d'armes*, dit M. de Clarac, celle du *sagum* des anciens Gaulois, celle de la peau du sayon des anciens chevaliers, dont les blouses modernes peuvent donner une parfaite idée. Au XVe et au XVIe siècle, les chevaliers déployaient un tel luxe dans leurs *cottes d'armes*, qu'on fut obligé de le restreindre : elles étaient souvent de drap d'or ou d'argent, relevé de broderies en bosse et d'armoiries, et orné de pierres précieuses; il y en avait aussi qui étaient faites de petits anneaux ou mailles d'acier, quelquefois entremêlées d'or, et qui étaient plus propres aux combats. »

COTTE (Robert DE), architecte, né à Paris en 1657, mort en 1735. Elève et beau-frère de Mansart, il fut d'abord chargé de tous les détails des édifices construits sur les dessins de son maître. Il acheva la chapelle de Versailles et construisit la belle colonnade ionique de Trianon, le dôme des Invalides, le grand autel de Notre-Dame, le bâtiment des Bénédictins de Saint-Denis (aujourd'hui la maison d'éducation de la Légion d'honneur), l'hôtel de la Vrillière (aujourd'hui la Banque de France), donna les dessins de la place Bellecour, à Lyon, ainsi que des édifices qui en décorent les deux extrémités, etc. Le portail de Saint-Roch fut construit sur ses dessins, mais après sa mort. En 1708, il avait remplacé Mansart dans ses charges de premier architecte du roi et de directeur de la Monnaie des médailles.

COTTE (le P. Louis), célèbre météorologiste français, né à Laon le 20 octobre 1740, mort à Montmorency le 4 octobre 1815. Il commença ses études au collége de l'Oratoire de Soissons, et les termina dans la maison des Oratoriens de Montmorency. Entré à Juilly comme préfet des études, il y fut ensuite chargé du cours de philosophie; mais il ne tarda pas être remplacé par Lakanal, et la maison qui l'avait élevé lui confia la chaire de philosophie. Ayant renoncé à la carrière de l'enseignement, Cotte devint, en 1767, vicaire de Montmorency, puis curé en 1773. En 1780, son infatigable activité lui permit de remplir les fonctions de supérieur de la maison de l'Oratoire à Montmorency. « Il est à remarquer, dit un de ses biographes, M. Guillon, que les travaux de direction et d'ordre qu'exigeait ce poste ne pouvaient ne l'empêcherait pas de s'occuper aussi utilement qu'il l'avait fait jusqu'alors du soin de sa paroisse, de l'étude des sciences et de l'éducation morale des enfants. » En 1784, il fut nommé chanoine à la cathédrale de Laon. L'évêché et le chapitre de cette métropole ayant été supprimés par la Révolution, Cotte retourna à Montmorency, où sa présence était fort regrettée; et lorsque le choix des curés fut soumis à l'élection, ses anciens paroissiens le nommèrent unanimement. En 1794, il renonça à la prêtrise et se maria. En 1798, il fut nommé conservateur adjoint de la bibliothèque du Panthéon; mais, rappelé par les désirs des habitants de Montmorency, il accepta de nouveau, en 1802, les fonctions pastorales, qu'il conserva jusqu'en 1804. A cette époque, il s'ensevelit dans la solitude la plus profonde de la vallée de Montmorency, pour se livrer entièrement aux travaux scientifiques qui avaient jusque-là occupé ses loisirs.

On doit à Cotte la découverte, en 1766, de la source minérale sulfureuse d'Enghien, et on le considère comme le véritable créateur de la météorologie, qui n'était avant lui qu'un assemblage de faits incohérents. Les recherches auxquelles il s'est livré sur cette science sont consignées dans une foule de mémoires insérés dans le recueil de l'Académie des sciences depuis 1765, et dans divers ouvrages publiés à part, dont les principaux seront cités plus bas. Cotte s'est aussi occupé spécialement de diverses questions agronomiques. Il a fait notamment des expériences sur le chaulage des blés et sur la végétation des céréales, soit dans différentes natures de terrain, soit dans des mélanges de substances minérales; en outre, et sur l'indication de Rozier, il a suivi la culture comparée de vingt-cinq espèces de vignes. Il fut l'un des fondateurs de la Société d'agriculture de Laon, dont il commença à faire partie en qualité d'*associé* des 1774. En 1769, l'Académie des sciences l'avait admis en qualité de membre correspondant, et, en 1803, la première classe de l'Institut lui confirma ce titre.

Le premier ouvrage que le P. Cotte ait publié est son *Traité de météorologie*, dont il avait présenté le plan à l'Académie dès l'année 1769. Il parut en 1774 dans le format in-4°, sous le privilége de l'Académie, à qui l'auteur l'avait dédié. Cet ouvrage contient un traité complet des météores, l'histoire et la description du baromètre, du thermomètre et des autres instruments météorologiques et botanico-météorologiques, les résultats des tables et des observations, et enfin la méthode qui doit être suivie pour faire des observations météorologiques. La partie pratique est divisée en trois sections. Dans la première, l'auteur entre dans le détail de toutes les conséquences utiles que les observations météorologiques ont fournies par rapport à la physique; dans la seconde, il découvre la liaison intime que les météores ont avec les productions de la terre, en réunissant sous un même point de vue toutes les connaissances dont l'agriculture est redevable aux observations combinées des météores avec l'état des productions de la terre. Enfin, dans la troisième, il fait voir le rapport marqué que les maladies épidémiques ont avec les différentes température de l'atmosphère. Encouragé dans la poursuite de ses observations par l'élite des savants, le P. Cotte donna, en 1788, une suite à l'ouvrage précédent, ayant pour titre : *Mémoires sur la météorologie* (2 vol. in-4°), et il a laissé, en outre, la valeur de deux autres volumes in-4° de mémoires inédits sur la météorologie, dont les manuscrits sont conservés à la bibliothèque de Laon.

On doit encore à ce savant observateur : *Leçons élémentaires de physique, d'hydrostatique, d'astronomie et de météorologie, avec un traité de la sphère* (1785, in-12, ouvrage réimprimé en 1792 et en 1798); *Leçons élémentaires d'histoire naturelle à l'usage des jeunes gens* (1787, in-12); *Manuel d'histoire naturelle ou tableaux systématiques des trois règnes, minéral, végétal et animal, avec une table combinée des plantes et des insectes qui en tirent leur nourriture*, etc. (1787, in-8°); *Leçons élémentaires d'agriculture par demandes et par réponses à l'usage des enfants* (1790, in-12); *Leçons élémentaires sur le choix et la conservation des grains* (in-12); *Leçons d'histoire naturelle sur les mœurs et sur l'industrie des animaux* (1799, 2 vol. in-12).

Les travaux météorologiques du P. Cotte sont en grande estime chez les observateurs sérieux de notre époque; le savant chimiste et météorologiste P.-V. Raspail, entre autres, en fait le plus grand cas.

COTTÉE s. f. (ko-té — de *Cotta*, forestier allem.). Bot. Genre de plantes, de la famille des graminées, tribu des panicées, renfermant une seule espèce qui croît au Pérou.

COTTE-HARDIE s. f. (ko-te-ar-dî). Sorte de robe longue de drap ou de camelot, qui, dans le XIVe et dans le XVe siècle, était commune aux deux sexes : *Vénus s'était présentée à nu sous d'une belle* COTTE-HARDIE *semblable au navire de la ville de Paris.* (V. Hugo.) ‖ Pl. COTTES-HARDIES. On a dit par corruption COTARDIE ou COTTARDIE.

COTTENDORFIE s. f. (ko-tain-dor-fî — de *Cotendorf*, n. pr.). Bot. Genre de plantes, de la famille des broméliacées, renfermant une seule espèce qui croît au Brésil.

COTTENET (Emile), acteur et auteur dramatique français, mort à Paris en 1833. Il joua longtemps au théâtre des Célestins à Lyon. Nous connaissons de lui : *Athènes* ou *les Grecs d'aujourd'hui*, tragédie en trois parties et en vers, représentée à Londres le 4 juillet 1827 (Londres et Paris, 1827, in-8°); *Dumollet à Lyon*, ou *Bêtise sur bêtise*, folie-vaudeville en prose (Lyon, 1813), avec Beuzeville; le *Soldat et le courtisan* (1817), comédie-vaudeville avec le même; *Est-ce une fille? est-ce un garçon?* à-propos-vaudeville en un acte (Paris, 1817, in-8°), avec Martin; la *Fête du Béarnais*, à-propos en un acte, mêlé de couplets (Paris, 1817, in-8°), avec Ch. Hubert; l'*Heureuse nouvelle* ou le *Premier arrivé*, à-propos en un acte, mêlé de vaudevilles, à l'occasion de l'heureux accouchement de S. A. R. la duchesse de Berry (Paris, 1817, in-8°); les *Jumeaux bénévoles*, comédie en un acte; *Patapan, ex-tambour de l'ex-armée d'Espagne, à la représentation de l'*Attaque du convoi, potpourri (Paris, 1821, in-8°); *Patapan à la représentation de* Jeanne d'Arc *à l'opéra*, potpourri (Paris, 1821, in-8°); les *Poissons d'avril* ou le *Charivari*, amorce en un acte, mêlée de vaudevilles (Paris, 1816, in-8°), avec Carmouche; les *Trébuchets*, folie-villageoise, mêlée de couplets (Paris, 1821, in-8°); *Tristesse et gaieté*, ou les *Deux noces*, vaudeville en un acte (Paris, 1820, in-8°), avec Ch. Hubert.

COTTEREAU (Claude), écrivain français, né à Tours, vivait au XVIe siècle. Il fut d'abord jurisconsulte, puis entra dans les ordres et devint chanoine de Notre-Dame de Paris. Il était très-savant et très-versé dans les langues anciennes. On a de lui, entre autres écrits : *De jure et privilegiis militum* (Lyon, 1539, in-fol.), et une traduction des douze livres des *Choses rustiques* de Columelle (Paris, 1551, in-8°).

COTTEREAU (Thomas-Jules-Armand), jurisconsulte français, né à Tours en 1733, mort en 1809. Il a laissé, entre autres traités : le *Droit général de la France et le droit particulier de la Touraine et du Loudunois* (Tours, 1778-1788, 3 vol. in-4°), fruit de trente années de recherches.

COTTEREAU (les frères), surnommés **Chouan**, promoteurs et premiers chefs de l'insurrection à laquelle ils ont laissé le nom de *chouannerie*.

L'aîné des frères Cottereau était ce *Jean Chouan* dont le nom devint si fameux dans les guerres de l'Ouest. Il était né dans la paroisse de Saint-Berthevin, près de Laval (Mayenne), le 30 octobre 1757. Fils et petit-fils de bûcherons-sabotiers, il vint au monde dans la forêt de Concise, et fut élevé au milieu des bois. Devenu grand, il se rangea avec ses frères parmi les *faux-sauniers* qui faisaient la contrebande du sel. Dans cette vie aventureuse, il fut plus d'une fois arrêté et faillit même être pendu pour le meurtre d'un *gabelou* ou douanier. Des protections locales le sauvèrent et lui firent obtenir un engagement de soldat. Il déserta au bout d'un an, revint dans son pays, et, après de nouvelles équipées et un emprisonnement de deux années à Rennes, il devint gérant d'une petite propriété de son canton. Il vivait assez paisiblement lorsque la Révolution vint le rejeter dans les aventures. Les agents royalistes et les prêtres ne pouvaient manquer d'enrôler au service de la contre-révolution ces hommes intrépides, demi-barbares et demi-brigands, dont la vie n'avait été qu'une lutte continuelle. Jean Chouan devint un des instruments du prince de Talmont, et, le 15 août 1792, il se mit à la tête des insurgés du village de Saint-Ouen, près de Laval, qui s'étaient soulevés pour empêcher dans leur canton le recrutement des volontaires. Ce mouvement resta circonscrit dans cette partie du bas Maine. Les insurgés, qui se composaient en partie de contrebandiers, ne faisaient qu'une guerre de surprise et de coups de main, dont l'assassinat des patriotes et le pillage formaient les principaux épisodes. Ils s'appelaient *chouans*, du nom de leur chef. A l'article CHOUANNERIE, nous avons donné sur l'origine de ce nom la version le plus généralement admise. Trois frères de Jean, François, Pierre et René, ainsi que d'autres membres de la même famille, s'étaient également jetés dans l'insurrection. Un seul d'entre eux survécut, René, le plus jeune des frères Cottereau; tous les autres périrent dans cette guerre civile qui précéda la guerre de Vendée proprement dite, se confondit un moment avec elle et se perpétua jusque sous le consulat. Nous en avons esquissé les principales péripéties (V. CHOUANNERIE); nous n'avons donc pas à les reproduire. Nous ajouterons seulement que Jean Cottereau, souvent fugitif et caché au milieu des bois, conserva le commandement de l'une des bandes, et, après une série d'expéditions et de brigandages, fut blessé mortellement dans un combat contre les républicains, aux environs de Laval (juillet 1794).

COTTEREAU (P.-L.), médecin français. Il passa en 1825 son doctorat à la Faculté de médecine de Paris, dont il a été agrégé et où il a occupé une chaire de thérapeutique et de pharmacologie. On a de lui, outre de nombreux articles dans des recueils et journaux scientifiques : un *Traité élémentaire de pharmacologie* (Paris, 1835-1839, in-8°), le seul traité complet de ce genre qu'on possède; *Des modifications que la connaissance des causes des maladies peut introduire dans leur traitement* (Paris, 1839, in-8°); *Formulaire général* ou *Guide pratique du médecin, du chirurgien et du pharmacien* (Paris, 1840), etc.

COTTERON s. m. (ko-te-ron — dimin. de *cotte*). Anc. art milit. Petite cotte d'armes courte et étroite.

— **Homonymes.** Coterons, coteront (du verbe *coter*), et quotterons, quotteront (du verbe *quotter*).

COTTESWOLD ou **COTESWOLD-HILLS**, collines du comté de Gloucester, en Angleterre. Elles occupent, au S. du comté, un espace d'environ 36 kilom.; elles sont cultivées et nourrissent une race de moutons appelée *race cotteswold.*

Cette race de moutons est une des plus remarquables de l'Angleterre. Originaire des coteaux situés à l'est du comté de Glocester, le mouton cotteswold, avant son perfectionnement, était réputé pour sa rusticité et pour la finesse et la blancheur de sa laine; il était mal conformé et à squelette lourd. Le mouton cotteswold d'aujourd'hui est répandu dans les comtés de Wilt, d'Hereford, d'Oxford, de Worcester, de Glamorgan, de Norfolk, de Kent, de Somerset, etc. Cette race fournit des types améliorateurs pour l'Angleterre et ses colonies, ainsi que pour l'étranger. Le mouton cotteswold est fort de taille; sa toison est tassée, étendue sur le corps; la laine s'avance entre les oreilles, en toupet qui tombe sur le front; elle est lisse, douce et très-blanche, la peau légèrement plissée, est un peu forte; les oreilles sont larges, courtes et tombantes; les membres sont forts, les aplombs réguliers. Ce mouton a une grande aptitude à l'engraissement. M. Magne a vu chez un boucher de Paris un mouton cotteswold qui avait un décimètre de lard à la croupe et au poitrail. La viande est meilleure et plus estimée que celles des autres races anglaises.

Ce mouton atteint souvent le poids de 40 kilogrammes par quartier, et les toisons de 10 kilogrammes ne sont pas rares. « Très-souvent il arrive, dit M. de la Nourais, que des moutons d'un an se vendent tondus jusqu'à 60 shillings, ou 75 fr. Dans les derniers jours d'avril, on en a vendu à Cirencester 58 shill., et, si l'on compte 2 livres de laine à 1 shill. 6 den. (1 fr. 875), on aura 4 livres ou 100 fr., tant pour l'animal que pour la laine. Cette race ne laisse rien à désirer sous le rapport de la précocité. Mais son mérite principal, c'est d'être vigoureuse et rustique, quoique bête à viande, ce qui lui permet de s'approprier aux circonstances au milieu desquelles elle peut être transportée, qualité que ne possèdent pas les autres races anglaises.

La race cotteswold, en croisant nos brebis mérinos, produirait des métis anglo-mérinos qui seraient la plus